

French

1) Bonjour et bienvenue sur notre site Internet.

2) Nous désirons que nos services soient accessibles à tous et faciles à utiliser. Nous avons rédigé une section de notre site Internet dans différentes langues - vous êtes actuellement dans la partie en français. Nous espérons que vous trouverez ces informations utiles.

3) Nous gérons les logements municipaux pour le compte de la municipalité de Newcastle (*Newcastle City Council*). Notre site Internet vous indique comment trouver un logement et vos responsabilités une fois que vous en avez trouvé un.

4) Notre site Internet vous indique comment vous pouvez payer le loyer, obtenir de l'aide pour les réparations et signaler un comportement antisocial. Le site vous donne des informations sur les autres services que nous fournissons. Vous pouvez également en savoir plus sur nos bureaux responsables des logements sociaux (*community housing offices*).

5) Si vous préférez visionner un court métrage contenant ces informations, vous devriez plutôt regarder le film d'information '*New tenancy – what you need to know*' (Nouveau locataire – ce que vous devez savoir). Il a également été traduit en français. Tous les nouveaux locataires regardent ce film juste avant que leur location ne commence – mais vous pourrez trouver utile de le visionner dès maintenant, car il vous indique les choses que vous devez faire quand ce contrat commence. Si vous n'avez pas le temps mais avez besoin d'en savoir plus sur un sujet en particulier - comme par exemple le paiement du loyer – vous pouvez simplement visionner un chapitre spécifique du film.

6) Ne vous inquiétez pas si vous ne comprenez aucune des informations. Le personnel du bureau responsable des logements sociaux (*community housing office*) de votre quartier peut vous les expliquer. Ils peuvent vous fournir les services d'un interprète, pour parler avec vous au téléphone ou en personne. Nous pouvons également vous communiquer les informations dans un format écrit traduit si cela vous est utile.

7) Nous sommes là pour vous aider, n'hésitez pas à nous le demander ! Et veuillez nous faire savoir dans quelle mesure vous trouvez les informations que nous vous fournissons utiles ainsi que la manière dont vous pensez qu'elles pourraient être améliorées.

8) Souvenez-vous que vous pouvez obtenir les informations concernant nos services contenues sur notre site Internet en français en suivant le lien 'Bienvenue' sur la page d'accueil du site.

9) Merci d'avoir consulté le site !